

INOUI

EURATLANTIQUE ILOT DE 2.2
ANGLE DES RUES DE CENAC ET HENRI DUNANT, 33100 BORDEAUX

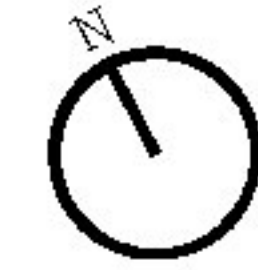
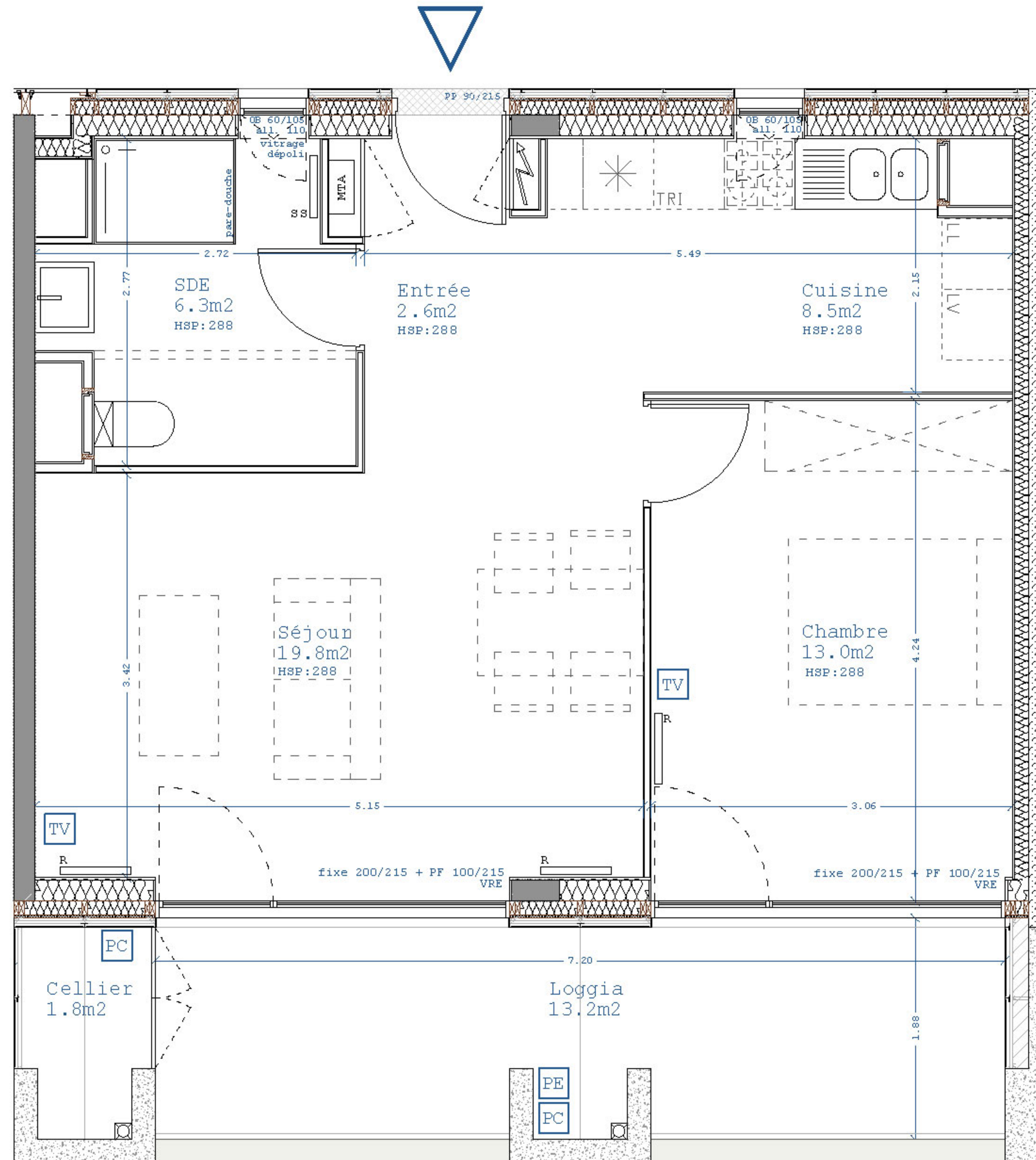
T2 n°02
rez-de-chaussée



Repérage RDC

SURFACE HABITABLE	50.2 m ²
Entrée	2.6 m ²
Cuisine	8.5 m ²
Séjour	19.8 m ²
Chambre	13.0 m ²
Salle d'eau	6.3 m ²

SURFACES ANNEXES	15.0 m ²
Loggia	13.2 m ²
Cellier	1.8 m ²



- P porte
- OB oscillo-battant
- PF porte fenêtre
- StE store ext. électrique
- tableau électrique
- R radiateur
- SS sèche serviettes
- TV prise TV
- PE point d'eau extérieur
- PC prise de courant ext.
- MTA module thermique d'appartement

Document non contractuel. Le promoteur se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à es impératifs d'ordre technique, administratif ou normatif.

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.

INOUI

EURATLANTIQUE ILOT DE 2.2
ANGLE DES RUES DE CENAC ET HENRI DUNANT, 33100 BORDEAUX

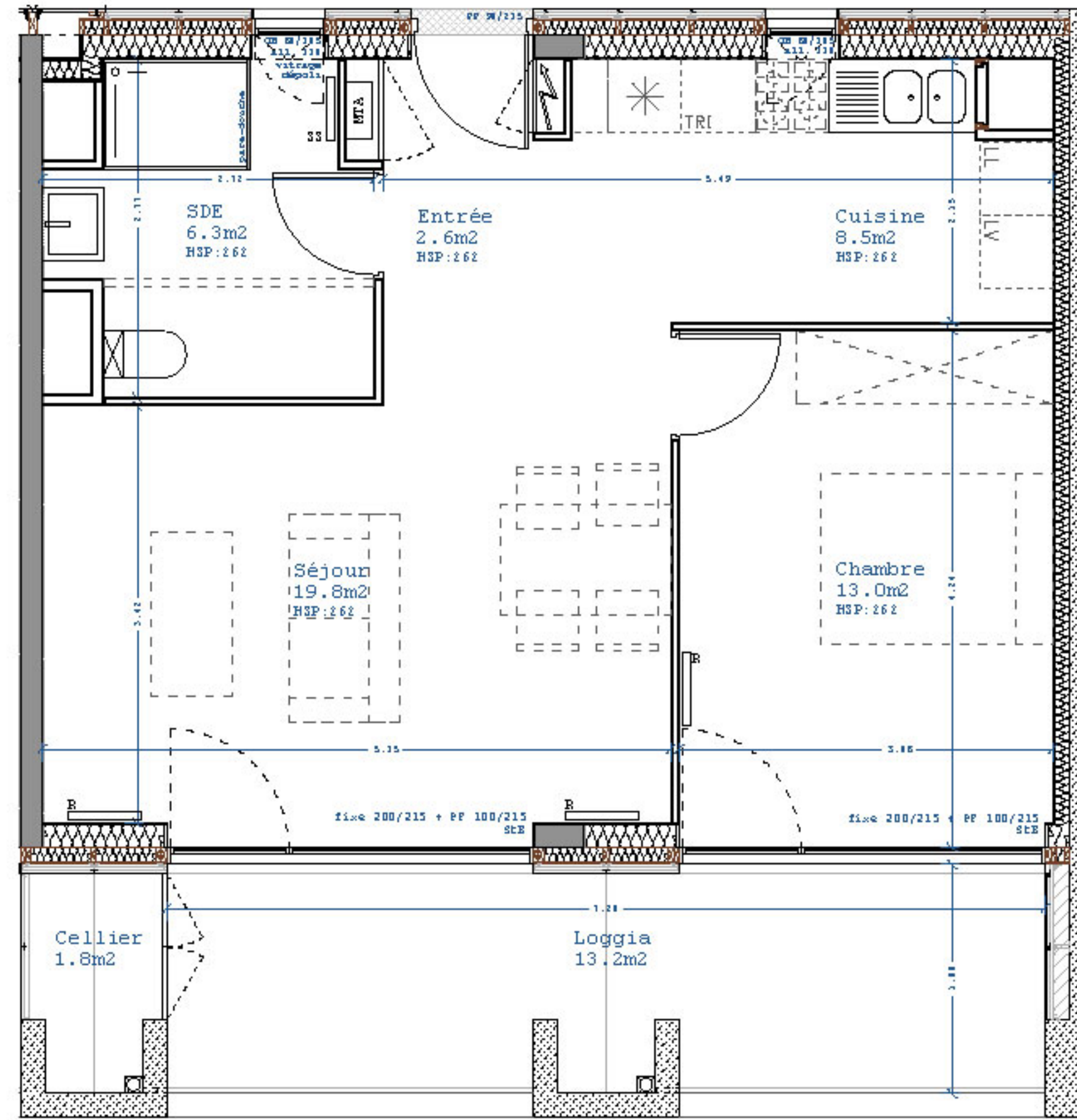
T2 n°02/12/22/32/35/42

VARIANTES D'AMENAGEMENT

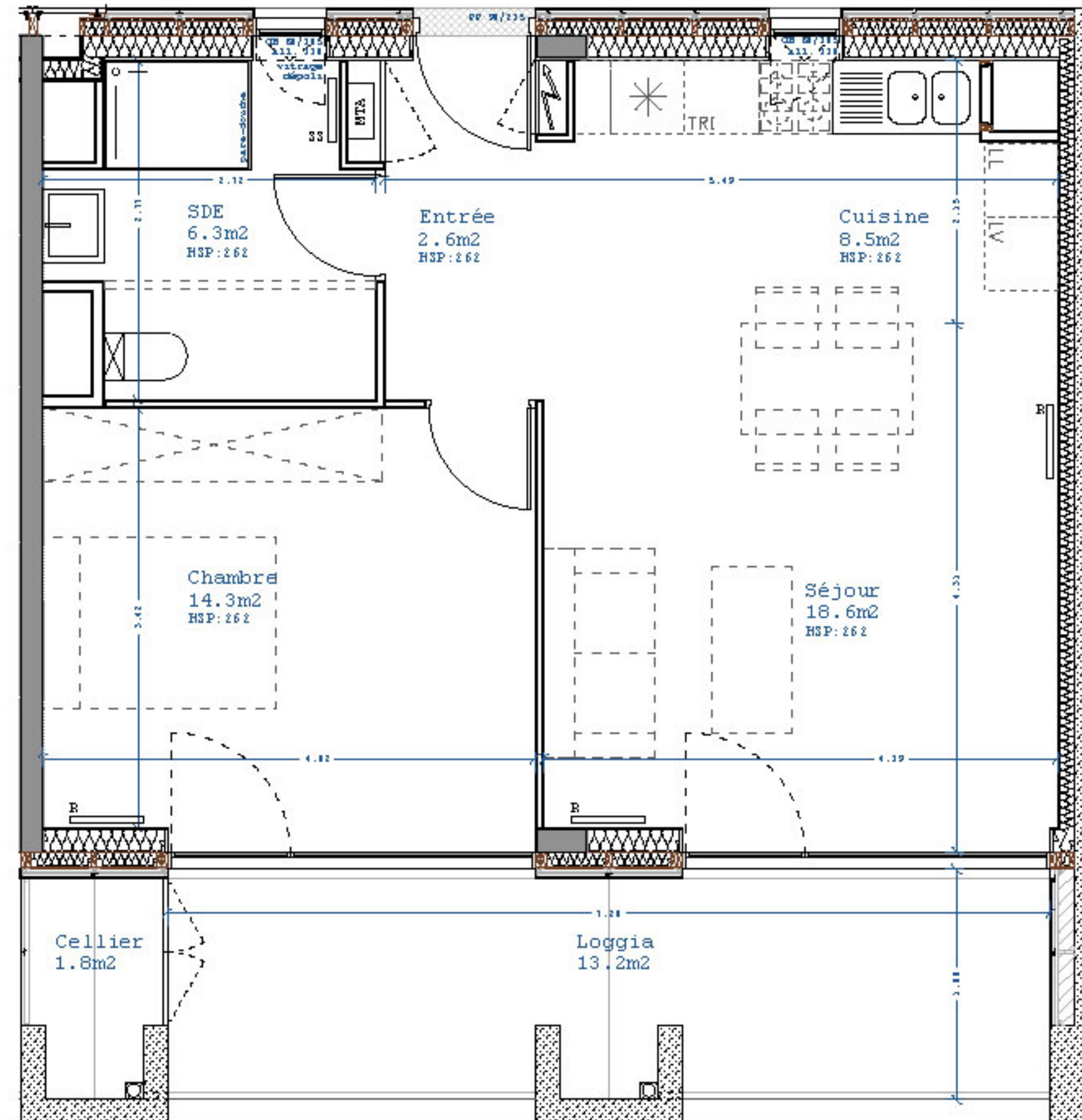


Repérage

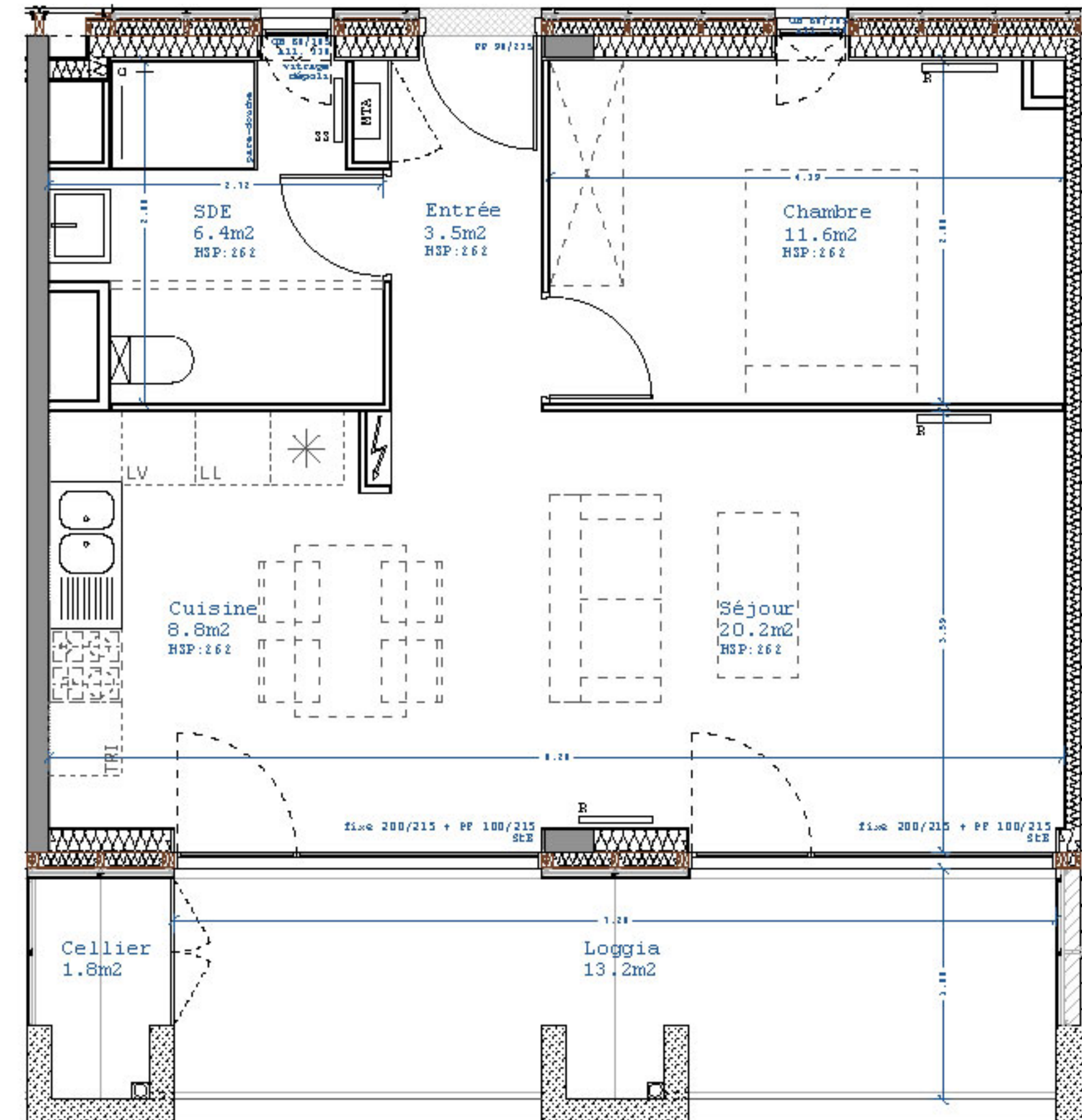
VERSION BASE



VERSION 2



VERSION 3



Document non contractuel. Le promoteur se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à es impératifs d'ordre technique, administratif ou normatif.

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.